



REPUBLIQUE FRANÇAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la Salle de la Mairie pour la réunion qui aura lieu :

Samedi 21 Mars 2020 à 10H00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints

(art. L. 2121-7, L.2121-10, L. 2121-11 et L.2122-8 du CGCT)

Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu

- Fixation des indemnités au maire et aux adjoints
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal



Le Maire,

Camille BOUGE